



ASSOCIATION POUR LA CERTIFICATION DES MATERIAUX ISOLANTS

ASSOCIATION DECLAREE (LOI DU 1ER JUILLET 1901) ORGANISME CERTIFICATEUR DECLARE (LOI 94-442 DU 3 JUIN 1994)

CSTB - LNE



ACCREDITATION
N°5-0019
PORTEE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

CERTIFICAT ACERMI
N° 08/018/522 - Édition 19
Licence n° 08/018/522 - Edition 19

En application des Règles Générales du Certificat de produit ACERMI et du référentiel Produits manufacturés en laine minérale version C du 01/07/2023 de la Certification des matériaux isolants thermiques,
According to the ACERMI General Rules of Certification, and the Factory-made mineral wool products Rules revision C from 2023-07-01 for thermal insulation materials

la société :
the company:

Raison sociale : **SAINT GOBAIN ISOVER**

Company:

Siège social : **Tour Saint-Gobain 12 place de l'Iris 92400 Courbevoie - France**

Head Office:

est autorisée à apposer la marque ACERMI sur le produit isolant, sur les emballages et sur tout document concernant directement le produit désigné sous la référence commerciale
Is authorized to apply the ACERMI marking on the product, on the packaging, and on any document directly related to the product named as the following commercial reference

MULTIMAX 30

et fabriqué par l'usine de : Etten Leur - Pays-Bas

Production plant:

avec les caractéristiques certifiées figurant à partir de la page 2 du présent certificat.

Certified characteristics are given from page 2.

et pour les usages figurant en annexe USAGES VISÉS du présent certificat.

Uses are given in Intended uses appendix.

Ce certificat atteste que ce produit et le système qualité mis en œuvre pour sa fabrication font respectivement l'objet d'essais de conformité et d'audits périodiques avec prélèvement d'échantillons pour essais, suivant les spécifications définies par le référentiel Produits manufacturés en laine minérale et la norme EN 13162:2012+A1 : 2015.

This licence, delivered under the ACERMI Technical Regulations, certifies that the product and the relevant quality system are respectively submitted to tests of conformity and periodical audits with sampling for tests, according to the specifications of the Technical Regulations Factory-made mineral wool products and the standard EN 13162:2012+A1:2015.

Ce certificat a été délivré le 16 mai 2025 et, sauf décision ultérieure à la présente certification, due en particulier à une modification du produit ou du système qualité mis en place, est valable jusqu'au 31 décembre 2026.

This certificate was issued on may 16th 2025 and is valid until december 31th 2026, except new decision due to a modification in the product or in the implemented quality system.

Pour le Président
T. GRENON

P. PRUDHON

Pour le Secrétaire
É. CRÉPON

F. RASSE

La validité du certificat peut être vérifiée en consultant la base de données sur le site www.acermi.com

The validity of the certificate can be checked by consulting the database at www.acermi.com

Renouvellement du certificat n° 08/018/522 Edition 18, délivré le 06 mai 2024

Renewal of certificate n° 08/018/522 Edition 18, issued on may 06th 2024



CERTIFICAT ACERMI
N° 08/018/522 - Édition 19
Licence n° 08/018/522 - Edition 19
CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES
Certified properties

CONDUCTIVITÉ THERMIQUE CERTIFIÉE : $\lambda_p = 0.030$ W/(m.K)

Certified thermal conductivity:

	Résistance thermique - Thermal resistance										
Épaisseur (mm)	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80
R (m².K/W)	1,00	1,15	1,30	1,50	1,65	1,80	2,00	2,15	2,30	2,50	2,65
Épaisseur (mm)	85	90	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R (m².K/W)	2,80	3,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-

RÉACTION AU FEU : Euroclasse A2-s1,d0

Reaction to fire:

AUTRES CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Other certified properties

Tolérance d'épaisseur	T3
Absorption d'eau à court terme par immersion partielle	WS
Transmission de vapeur d'eau	MU1
Résistance à l'écoulement de l'air	AFr15

ISOLANT SEMI-RIGIDE

Épaisseur (mm)	de 30 à 90
-----------------------	------------



CERTIFICAT ACERMI
N° 08/018/522 - Édition 19
Licence n° 08/018/522 - Edition 19
USAGES VISÉS

Intended uses

Le produit objet de ce certificat peut être utilisé pour les usages visés dans le tableau ci-dessous. La mise en œuvre de ce produit est précisée dans les documents de référence tels que les DTU, les règles ou recommandations professionnelles, les Avis Techniques et les Documents Techniques d'Application. Les usages sont attribués en considérant le produit individuel. Les applications constituées de produits multiples (ou lits multiples) doivent être réalisées selon les exigences des documents de mise en œuvre. Il appartient au maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprise de vérifier que l'usage de ce certificat correspond à la version des règles de l'art applicables, et à la réglementation en vigueur.

USAGE VISÉ (selon le Cahier Technique G)		RÉFÉRENCES COMMERCIALES	OBSERVATIONS ÉVENTUELLES
Murs donnant sur l'extérieur : isolation thermique par l'intérieur	Contre-cloison en maçonnerie de petits éléments	MULTIMAX 30	
	Contre-cloison en carreaux de plâtre	MULTIMAX 30	
Murs donnant sur l'extérieur : isolation thermique par l'extérieur	Isolant sous bardage ventilé en bois	MULTIMAX 30	
	Isolant pour murs revêtus de plaques de pierre mince	MULTIMAX 30	
Murs isolation thermique intégrée	Double mur en maçonnerie	MULTIMAX 30	
Toitures inclinées et plafonds	Isolant posé en rampant de toiture par l'intérieur - entre et sous chevron	MULTIMAX 30	